

Initiatives ministérielles

Ces éléments figureront-ils dans les amendements proposés par le ministre?

M. Loïselle: Ça ne semble pas être une très bonne offre. Vous dites que c'est de la frime.

Une voix: C'est ça, et maintenant, il veut qu'on la garantisse.

M. Loïselle: Si vous m'aviez écouté, j'ai dit il y a un instant que nous serions disposés à verser les 500 \$, car cela nous semble raisonnable. Mais il faudra trouver cet argent dans le budget de fonctionnement.

Toutes les autres questions peuvent être réglées. C'est ce que prévoit le projet de loi, par l'intermédiaire du Conseil national mixte. C'est à ce moment-là que nous discuterons avec tous les syndicats de la sécurité d'emploi et d'autres questions.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le président, le président du Conseil du trésor a dit, dans ses remarques, que le président de la Commission des relations de travail de la fonction publique n'avait pas jugé qu'il avait négocié de mauvaise foi.

C'est plutôt lui qui a interprété la décision du président de la Commission de cette façon, contrairement à l'interprétation généralement acceptée.

Le ministre a parlé de la sécurité des citoyens. Monsieur le président, en 30 ans d'expérience dans le domaine des négociations collectives, je n'ai jamais vu un employeur aussi provocant, aussi sinistre, aussi hypocrite que les négociateurs de la partie patronale l'ont été dans ce conflit.

Vendredi dernier, le ministre a dit que M. Bean avait rompu son entente avec le gouvernement. En fait, ce jour-là, M. Bean a passé trois heures dans mon bureau, à la fin de l'après-midi, à essayer de rejoindre le ministre. Pendant une partie de ce temps-là, au moins, nous savions que le ministre était au troisième étage du même édifice. M. Bean voulait discuter d'une nouvelle proposition pour les négociations avec le ministre, mais celui-ci a refusé.

Au cours de la fin de semaine, plusieurs personnes ont essayé d'organiser une réunion ou, au moins, des discussions entre le syndicat et l'employeur, afin d'éviter le processus que nous connaissons aujourd'hui.

Shirley Carr a appelé le ministre du Commerce extérieur qui l'a assurée qu'il transmettrait le message au ministre. Jack Munro, qui va à un congrès, à Toronto, aujourd'hui, a appelé, lui aussi. Il est très inquiet et il a appelé M. Spector qui l'a assuré que le ministre serait informé de son appel. Le cabinet de notre chef a tenté de rejoindre le ministre, vendredi soir.

Ce soir-là, M. Capello et Daryl Bean se sont fixés un rendez-vous pour 14 heures, samedi, pour poursuivre les discussions et les négociations. Cependant, après avoir téléphoné à son patron, M. Capello a déclaré qu'il n'avait pas de mandat pour poursuivre les négociations, le lendemain. Et cela, en dépit du fait que, vendredi soir, M. Bean avait informé M. Capello qu'il avait en fait une nouvelle proposition à soumettre au ministre.

Je crois que la question qui a été posée à mon collègue, le leader parlementaire du Parti libéral, était très juste et très légitime. Cette question visait à savoir si le ministre avait eu ces messages et, dans l'affirmative, pourquoi il n'a pas fait l'impossible pour essayer de résoudre le conflit avant que celui-ci ne dégénère encore aujourd'hui.

Dimanche, il y a eu une rencontre dont le ministre m'a parlé tout à l'heure, mais cette rencontre n'était pas avec M. Capello ni avec le ministre, mais bien avec M. Ian Deans, de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique, qui n'a pas le mandat de négocier.

Même si M. Bean avait dit au ministre et à M. Capello qu'il avait une nouvelle proposition à mettre sur la table, le gouvernement a transposé ce conflit sur la scène politique, puis a fermé boutique pour la fin de semaine.

Le ministre pourrait-il expliquer aux Canadiens, à la Chambre et à l'Alliance de la fonction publique comment le gouvernement a pu prendre congé pour la fin de semaine alors que tant de choses étaient en jeu au Canada?

Le ministre a dit préférer négocier que légiférer. Il vient de le dire. Et pourtant, alors que, comme nous venons de le signaler, un tas de gens, dont des parlementaires, des syndicalistes, le président de l'Alliance de la fonction publique et Dieu sait qui encore, ont prié toute la fin de semaine le ministre, par l'entremise de diverses personnes, de se présenter à la table des négociations, mais en vain, le ministre a la témérité de venir nous faire croire ici qu'il préfère négocier que légiférer.